



# SIE : ÇA DÉPASSE LES BORNES !

**FO** *la force syndicale* **DGFIP**

**S**aignées dans les effectifs, restructurations, multitude d'applications (17 par agents), travaux sur des états ou fichiers dématérialisés inexploitable, notes administratives en masse, effet de la crise sur les redevables, nombres d'articles et d'opérations comptables ...

## ET MAINTENANT : ASSISTANCE AUX PROFESSIONNELS POUR LES TÉLÉPROCÉDURES !

Par une note du 7 octobre 2013, la Direction Générale annonce la mise en place pour le 15 octobre de postes informatiques dédiés dans les accueils des SIE, ainsi que la « nomination » d'agents titulaires et suppléants pour assurer « un accompagnement de l'abaissement de seuil » dans le cadre des téléprocédures relatives aux obligations déclaratives et contributives des redevables professionnels.

Cette décision du Directeur Général s'inscrit pleinement dans sa démarche stratégique.

Concernant les usagers ne disposant pas de matériel informatique, les agents vont devoir jouer un rôle d'assistance pour la création d'une boîte mail, aider à la création d'un espace abonné ...

Ils vont aussi avoir à faire face à la fréquence mensuelle ou trimestrielle des réceptions pour les télédéclarations, mais aussi pour les télépaiements ...

## RAS-LE-BOL TOTAL !

Alors que le sous effectif dans les SIE, comme dans tous les postes et services de la DGFIP, devient de plus en plus intolérable, les agents de ces postes vont avoir cette nouvelle mission à effectuer.

Alors que les budgets des directions territoriales sont toujours plus rognés et que le remplacement des postes informatiques s'espace toujours plus, il faut ici financer les matériels, micro-ordinateurs et imprimantes.

Alors que le « ras le bol fiscal » confronte usagers et agents, ces derniers vont devoir intervenir dans le processus d'assiette, mais aussi de recouvrement, en amont des missions qui leurs sont normalement dévolues.

Le problème des frontières de responsabilité est clairement posé.

**F.O.-DGFIP dénonce les conditions de cette mise en œuvre et exige l'annulation immédiate de cette note.**

**F.O.-DGFIP revendique l'arrêt des suppressions d'emplois et un recrutement en adéquation aux charges des structures.**